



Villefranche
de Panat

**FICHE INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE /GARDERIE
PERISCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

A retourner en Mairie avant le 24 août 2026

Tel. : 05.65.46.58.08
e-mail : mairie@villefranche-de-panat.fr

CONTACTS :

Père ou Responsable légal :

Nom : Prénom :

Né le :

Profession :

Adresse :

.....

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Adresse email :@.....

Mère ou Responsable légal :

Nom : Prénom :

Née le :

Profession :

Adresse :

.....

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Adresse email :@.....

ENFANTS

Nom et prénoms de l'enfant 1 :

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

Ecole fréquentée – année scolaire 2026-2027 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2026-2027 :

.....

Nom et prénoms de l'enfant 2 :

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

Ecole fréquentée – année scolaire 2026-2027 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2026-2027 :

.....

Nom et prénoms de l'enfant 3 :

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

Ecole fréquentée – année scolaire 2026-2027 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2026-2027 :

.....

Les informations collectées ci-dessous seront traitées par le secrétariat de la Mairie de Villefranche de Panat et ne seront communiquées qu'aux agents et élus responsables des services concernés.

Elles seront conservées pendant un an à compter de la date d'inscription.

Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

FICHE COMPLEMENTAIRE INSCRIPTION GARDERIE PERISCOLAIRE

☐ Inscription semaine de la rentrée :

- | | |
|---|-------------------------|
| ☐ Mardi 1 septembre matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Mardi 1 septembre soir | heure de départ : |
| ☐ Jeudi 3 septembre matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Jeudi 3 septembre soir | heure de départ : |
| ☐ Vendredi 4 septembre matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Vendredi 4 septembre soir | heure de départ : |

☐ Inscription régulière. Merci de préciser les jours de la semaine et créneaux concernés :

- | | |
|---|-------------------------|
| ☐ Lundi matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Lundi soir | heure de départ : |
| ☐ Mardi matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Mardi soir | heure de départ : |
| ☐ Jeudi matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Jeudi soir | heure de départ : |
| ☐ Vendredi matin | heure d'arrivée : |
| ☐ Vendredi soir | heure de départ : |

Inscription ponctuelle. L'inscription se fait **par SMS au 06 71 03 50 23 en précisant le nom, prénom ainsi que l'horaire d'arrivée et/ou de départ de l'enfant.**

En cas d'urgence, il est possible de réserver la veille pour le lendemain.

PERSONNES AUTORISEES A AMENER OU A VENIR CHERCHER **L'ENFANT A LA GARDERIE**

- 1- Nom : Prénom :
Lien de parenté :
- 2- Nom : Prénom :
Lien de parenté :
- 3- Nom : Prénom :
Lien de parenté :
- 4- Nom : Prénom :
Lien de parenté :
- 5- Nom : Prénom :
Lien de parenté :

Je soussigné(e)....., responsable légal de(s) enfant(s) atteste :

- L'exactitude des renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement de la garderie et de la cantine s'il y a lieu et l'accepte.

Date : Signature des parents ou responsable légal :

AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE

Nous, soussignés, Madame, Monsieur

Responsables de (s) l'enfant (s).....

Autorisons le personnel de la commune de Villefranche de Panat à photographier notre (nos) enfant(s) dans le cadre de la cantine et de la garderie périscolaire. Ces images seront exclusivement destinées aux supports de communications de la commune (site internet, page Facebook, journal communal) et ponctuellement pour des publications dans la presse locale.

Fait à, le

Signature des responsables légaux :

AUTORISATION DE TRANSPORT DES ENFANTS

Nous, soussignés, Madame, Monsieur,

responsables de l'enfant / des enfants,

autorisons le personnel de l'OGEC à venir chercher notre enfant / nos enfants à la sortie de la classe du matin, lorsque celui-ci / ceux-ci est / sont inscrit(s) au service de restauration scolaire et à les emmener en mini bus jusqu'aux locaux de la cantine à La besse.

Nous autorisons également le personnel de l'OGEC à raccompagner notre enfant / nos enfants dans l'enceinte de l'école à 13h00, à l'issue du repas.

Fait à, le

Signature(s) des responsables légaux :